

LE PROGRES DU GOLFE

DIRECTEUR: EUDORE COUTURE

AIMÉ DIEU ET VA TON CHEMIE !

COUPS DE CRAYON EXTRÉMISTES

C'est ainsi que le rédacteur du *Canadian Courier* qualifie les chefs des deux partis opposés en Irlande: Dillon et Carson. Et il ajoute que jamais des deux hommes ne pourront régler la question irlandaise. Il a peut être raison. Mais encore faudrait-il savoir si ceux qui ne sont pas ou n'ont pas été des extrémistes ont réglé cette question ou sont capables de la régler. C'était l'homme des compromis honorables, "le premier principe d'une politique à succès". Et pourtant qu'a gagné Redmond? Pratiquement rien. Il avait bien obtenu l'inscription du Home Rule dans les statuts anglais, mais le gouvernement accédait à cette mesure avec tant de répugnance qu'il laissait organiser une opposition armée à la mise en pratique du nouveau mode de gouvernement. On se souvient qu'à la veille de la guerre, en 1914, Carson préparait une rébellion dans le nord de l'Irlande, et que le gouvernement laissait faire... parce que ça faisait bien l'affaire... Redmond n'était pas un extrémiste et il ne put régler la question en dépit de tous les espoirs.

D'un autre côté il faut bien s'entendre sur le sens du mot extrémiste. D'aucuns sont portés à classer dans la même catégorie des extrémistes ceux qui exigent plus qu'ils n'ont droit et ceux qui n'exigent que leur droit.

Rien de plus injuste. Que Carson soit un extrémiste, il n'y a pas là-dessus le moindre doute, car il ne représente qu'une faible minorité du peuple Irlandais, laquelle ne veut pas accepter le principe anglais que partout ailleurs elle préconise: *Majority rules*: c'est la majorité qui gouverne.

Mais l'homme qui n'exige que son droit, bien qu'il l'exige en entier, peut-il être qualifié d'extrémiste, avec le sens méprisant que l'on donne à ce mot? Il ne nous semble pas, car autrement le droit deviendrait illusoire et la réclamation de ce droit lésé serait de son odieuse. Le juge qui prononce un jugement deviendrait un extrémiste, le volé qui voudrait empêcher le voleur de lui enlever son portefeuille ou le traînerait devant le magistrat de police serait un extrémiste. Il faudrait se découvrir devant MM. les voleurs et les tyrans pour leur demander poliment d'user de conciliation, de ne nous voler qu'à moitié, ou de ne nous donner que la moitié des coups de pieds au derrière dont ils veulent nous faire cadeau.

Et c'est parce qu'on a fait cette confusion entre extrémistes qui ont droit et extrémistes qui n'ont pas droit qu'on a voulu à la dernière session mettre sur le même pied Hocken, l'orangiste, et Bourassa: le mange-Canayen et le défenseur de sa ra-

ce injustement attaquée; c'est grâce à cette confusion qu'on a comparé la faction tory qui ne veut pas d'un mot français dans les écoles ontariennes et les champions de l'enseignement du français et de l'anglais pour les Canadiens-français.

Il ne faut pas se payer de mots. Certains êtres soi-disant raisonnables croient avoir réglé toutes les questions et anéanti tous leurs adversaires avec un terme de mépris dont souvent ils ne comprennent pas le sens. Ces gens-là ne doivent pas en imposer et il appartient à celui "qui garde sa tête" de faire voir que... leurs vessies ne sont pas des lanternes.

Quant à ce qui concerne le cas de Dillon en particulier, il nous semble que le *Canadian Courier* est tout simplement injuste de l'assimiler au révolutionnaire authentique qui s'appelle Carson. Dillon combat loyalement et constitutionnellement pour le droit. Il est souvent agressif; il a comme beaucoup de compatriotes le verbe enflammé et souvent correctif; il se sert des armes que la Providence lui a données. Et nous sommes bien convaincus que sa lutte loyale, franche et chevaleresque vaudra mieux pour sa patrie que toutes les négociations et, disons-le, les concessions de son illustre prédécesseur.

JEF.

FAUT PAS S'EN FAIRE !

L'enregistrement obligatoire. - Vaines frayeurs et stériles résistances. - Mais veillons au grain !

Nous remarquons, de ce temps-ci, que nombre de personnes se font beaucoup de mauvais sang et vivent dans une anxiété croissante en voyant approcher le jour fatidique de l'enregistrement national.

Doit-on ou ne doit-on pas s'enregistrer? C'est la question que plusieurs se posent et nous ont souvent posée à nous-mêmes depuis quelque temps.

J'ai même entendu des pères et des mères de famille exprimer en termes amères la crainte que leurs fils et surtout leurs filles ne soient, à la suite de cet enregistrement, enlevés de leurs foyers pour être déportés, et envoyés sur des fermes lointaines, ou embauchés pour travailler dans les ateliers et les fabriques des grandes cités; on aurait même entendu dire et répéter par plusieurs que les jeunes filles de nos campagnes seraient arrachées sans pitié à leurs familles pour être expédiées et "traidées" dans l'Ouest, où elles seraient mariées de force à des soldats "protestants" afin de peupler le pays de petits mange-canayens... comme leurs aimables papas, et cetera. J'en passe et des meilleures !

Il me semble bien que le devoir de tout citoyen jouissant de quelque influence dans sa région ou sa localité est bien de rassurer, à l'occasion, ceux et celles que tourmentent si cruellement ces angoisses et ces terreurs exagérées, qui se comprennent aisément dans les circonstances que nous traversons, mais que, à raison même de ces circonstances, il importe sérieusement de ne pas se laisser propager.

Inutile et puéril de contester au gouvernement qui nous mène, si détestable et si odieux qu'il nous apparaisse, le droit et surtout le pouvoir d'exiger de tous ses administrés un démembrement général par la voie qu'il a choisie et décidée.

Il est vrai que d'un gouvernement comme celui qui tient actuellement les rênes du pouvoir en notre pays l'on peut redouter toutes sortes de mesures

despotiques pour... sauver l'Empire. Mais de là à conclure qu'il faille, par mesure de prudence préalable à tout ce qui peut s'ensuivre de mauvais ou d'abusif, s'abstenir ou conseiller aux autres de s'abstenir d'obéir à la loi impérative, qui nous fait un devoir de nous enregistrer sans exception d'ici au 22 juin, il y a une marge considérable.

Partons de ce fait accompli que l'enregistrement national est décrété par l'autorité existante, dont les pouvoirs sous ce rapport ne sont pas contestés. Est-il opportun, pertinent et sensé de vouloir résister et se soustraire à une loi qui en soi n'a rien d'inconstitutionnel, d'immoral ou d'anti-religieux?

Mais à quoi cela servirait-il en vérité?

Songe-t-on sérieusement à toutes les peines que l'on encourrait en refusant de se soumettre à l'enregistrement? Songe-t-on à toutes les conséquences malheureuses et inévitables que ce refus d'obéir entraînerait pour les insoumis et les insoumisses?

J'ai en ce moment, sous les yeux, la publication officielle qui contient les règlements de l'Enregistrement, et je lis, à l'article 34, un tas de grosses et lourdes pénalités auxquelles il est strictement prudent et sage de ne pas s'exposer témérairement.

J'y vois, en résumé, que toute personne âgée de plus de 16 ans, qui aura négligé sans excuse légitime, de s'enregistrer d'ici au 22 juin sera passible des peines suivantes:

- a) d'une amende de 100 dollars et d'un emprisonnement de deux mois;
- b) d'une autre amende de \$10.00 par jour pour chaque jour de défaut ou retard après le 22 juin;
- c) De la perte du droit de vote aux élections fédérales;
- d) de l'incapacité à remplir aucun emploi, et à gagner ou recevoir aucun salaire;
- e) de l'incapacité à employer qui que ce soit à son service, tout en restant responsable du salaire ou des émoluments dus à l'employé ou au clients;
- f) de la perte du droit de voyager

en chemin de fer ou par mer;

g) de la perte du droit de loger ou pensionner dans n'importe quelle pension, hôtel, ou restaurant. (Ceci, ont déjà prétendu certains journaux et politiciens, s'appliquerait aux élèves des pensionnats, collèges et convents).

h) d'une amende pour quiconque emploiera ou gardera à son emploi, pensionnera, logera ou hébergera, ou permettra de voyager en convoi ou en bateaux, les personnes non en règle avec la loi de l'enregistrement.

En passant sa loi, le gouvernement n'a pas manqué son coup d'en assurer, comme on voit, l'observance et l'efficacité, et l'on se rend immédiatement compte à la lecture des quelques paragraphes que je viens de citer en substance, qu'il est décidément plus pratique et plus avantageux, dans les circonstances, pour chacun de nous, de s'acquiescer crânement et avec sang-froid de ce devoir qui nous est, coûte que coûte, imposé.

J'attire particulièrement l'attention des femmes et des jeunes filles qui me liront, sur la faculté, le droit qu'elles ont de déclarer sur leur carte d'enregistrement que leur santé et leurs obligations domestiques ne leur permettent pas d'aller travailler ailleurs; ce qui les dispense d'avoir à répondre aux autres interrogations qui suivent sur le questionnaire. Vous ne voulez ou ne pouvez pas quitter votre foyer ou votre emploi actuel? C'est court, dites-le, et faites inscrire votre réponse "NON!" sur la carte qu'on vous fera signer.

Que si plus tard le gouvernement revient à la charge avec d'autres questionnaires inquisiteurs, s'il veut pratiquer la mainmise sur votre personne, eh bien! c'est là et alors qu'il faudra protester avec force et défendre sans merci les droits naturels des parents sur l'âme et le corps de leurs enfants.

Pour notre part, nous ne serons pas lâches à le faire avec la dernière énergie.

ANATOLE.

Communication

Colons et garde-feux

Causapsal, le 13 juin 1918.
Monsieur le Rédacteur,
"Progrès du Golfe",
Rimouski.

En ce temps de crise, où l'on crie à la surproduction, il semble que les colons qui "ouvrent des terres" devraient avoir plus d'encouragement. Nombre de ces gens, colons de bonne foi et de bons bras, ne pourront pas mettre de grain en terre ce printemps, parce qu'ils n'ont pas la liberté de mettre le feu à leur abatis.

A moins d'ignorer l'a-b-c de la colonisation, personne ne contestera que pour enseigner il faut d'abord faire la terre et que pour "faire la terre" il est nécessaire de se servir du feu. Or, ici et plus particulièrement dans une de nos deux localités environnantes, très peu de colons, s'il y en a, ont pu obtenir de permis.—Je comprends qu'il faut des lois protectrices de nos forêts.—Mais les gens nommés pour faire observer ces lois devraient avoir assez de jugement, tout en ne manquant pas de prévoyance, pour accorder, en temps convenable, un permis de mettre le feu. L'abatis qui brûle à la fin de l'été ou à l'automne ne permet pas l'ensemencement la même année. C'est ce qu'on a l'air d'ignorer.

Il résulte de ceci que plusieurs de ces vaillants du sol sont obligés de désertir leur terre, pourtant fertile, ou bien de mourir de faim.

Les "garde-feu" peuvent bien faire leur devoir, mais il ne reste pas moins vrai qu'un grand nombre de familles en souffriront, et le pays avec eux.

COLON.

L'homme qui assassina

Hans Von Tuebingen, commandant du sous-marin allemand U-13, assassin de sa fiancée et de son frère, se suicida sous le remords en criant: "Maudit soit l'Empereur!... Maudit soit Tirpitz!..."—C'est son "journal" authentique que publie le magazine *J'ai vu*, et la lecture du carnet de ce boche empoigné comme un roman qu'aurait signé l'auteur des *Misérables* et des *Travailleurs de la Mer*.

Puisque nous venons de citer *J'ai vu*, constatons l'immense intérêt qu'a pris ce magazine par sa récente transformation.

On trouve de tout dans ce brillant journal dont chaque numéro s'illustre d'une centaine de photographies, dessins et schémas et qui, avec le plus complet tableau de la guerre sur terre, sur mer et dans les airs, nous offre de merveilleuses pages de sciences vulgarisées, de sports, de vie active, de littérature, d'humour, etc., etc. Cette nouvelle formule de *J'ai vu* en fait, sans conteste, le meilleur, le premier des magazines d'actualité.

Documenter, instruire, distraire, quelle heureuse formule et comme on comprend le succès de la grande publication française que nous nous faisons un devoir de recommander encore bien vivement à nos lecteurs, certains que nous sommes de leur être à la fois agréables et utiles.

"*J'ai vu*" est en vente partout le 1er et le 15 de chaque mois.—50 centimes le numéro.—24 pages de texte et d'illustrations en roto-taille douce.—Spécimen contre 0 fr. 50.—L'Édition Française Illustrée, 30, rue de Provence, Paris.

Nouveau membre de la ligue navale

Un exemple à suivre.

Le fils de Sir Lomer Gouin, M. Léon-Mercier Gouin est un des premiers à répondre à l'appel de la "Ligue Navale du Canada" et à entrer dans les rangs de la section de la province de Québec.

Que son exemple serve à ceux qui veulent aider à l'avancement de la Marine Marchande Canadienne.

Voici, ci-dessous, le texte de la lettre que M. Léon-Mercier Gouin envoyait, samedi, à M. D. F. Glass, secrétaire-trésorier de la "Ligue Navale du Canada".

Montréal, Canada, le 8 juin 1918.

M. D. F. Glass,
Sec-Trés de la Ligue Navale du Canada.
Montréal.

Mon cher Monsieur,
"Je vois le nom de mon père, Sir Lomer Gouin, comme un des prési-

SOUS LES GOTHAS

Les gothas sont revenus: des "apaches en escadrilles" se sont livrés à de nouvelles attaques nocturnes contre la capitale.

A vrai dire, on s'y attendait un peu et les Parisiens ne s'en sont guère émus. Une nuit de bombes n'est pas pour les effrayer. Il faut bien reconnaître que, depuis l'avant-dernier raid, un petit nombre de personnes aussi prudentes que fortunes s'étaient empressées de se retirer en quelque coin paisible de province, sous les cieux moins fréquentés de la Bretagne ou de l'Auvergne; mais l'immense majorité des citadins avait tranquillement attendu l'appel de la sirène pour gagner tout simplement la Brie.

L'abri est devenu maintenant le dernier salon où l'on cause; au premier signal, chacun s'y rend d'un pas... alerte, si j'ose ainsi m'exprimer.

La guerre a détruit bien des préjugés; sous son influence l'homme des tavernes est redevenu l'homme des cavernes. Et c'est dans les refuges souterrains qu'on se réunit aujourd'hui pour échanger des propos en l'air.

Toute cave vraiment digne de ce nom a ses fidèles habitués qui s'y retrouvent, non pour fêter Bacchus, comme au bon vieux temps où l'humanité ignorante ne connaissait pas encore les bienfaits de la sirène et les

merveilles de l'aviation, mais pour potiner loin du potin et, voire même, battre un peu la berloque en attendant qu'elle sonne.

On discute, on critique: impressions personnelles et idées générales s'entrecroisent sans arrêt; c'est un feu roulant comme celui des canons de la défense qu'on entend gronder là-haut.

Et qui connaît jamais toutes les inspirations géniales, tous les plans et bi-plans gigantesques qui, en vue de notre sécurité future, ont vu le jour par ces nuits tragiques!...

Il y a le vieux rentier du deuxième qui s'étonne et se lamente qu'on n'ait pas encore songé à recouvrir entièrement Paris d'une vaste coupole en béton armé qui mettrait définitivement toute la ville à l'abri des torpilles les plus redoutables... Il y a la petite dame du premier, toute tremblante d'émotion, à qui l'on explique que les caves sont un abri sûr et qui demande alors ingénument pourquoi, dans ce cas, on n'en fait pas construire à tous les étages des maisons... Il y a l'embusqué "flipi" du troisième qui s'indigne qu'on ne soit pas mieux défendu et qu'on ne fasse rien de vraiment sérieux pour les empêcher de revenir. A quoi le loustic du cinquième répond sans hésiter:

—Vous en faites pas! Parait que, cette fois, on va leur coller une contravention pour tapage nocturne!...

Et là-dessus chacun émet une opinion sur l'efficacité des précautions prises par l'autorité compétente. Quelqu'un se déclare satisfait de constater que les "danseuses" de Carpeaux sont en sûreté, qu'on a mis le maréchal Ney dans une cave et le maréchal Joffre dans la coupole, que les murs de la Santé sont d'une solidité à toute épreuve et qu'enfin, grâce aux innombrables sacs de sable dont on a recouvert son tombeau, Napoléon ne court aucun risque de mourir une seconde fois. Et tout le monde se sent rassuré car, en vérité, que pourrait-on exiger de plus?

L'éclairage restreint, qui a transformé l'ancienne Ville-Lumière en moderne Cité-des-Ténèbres, a également ses partisans et ses détracteurs. Ceux-ci estiment que, dans l'obscurité présente de nos rues, les autos, les poubelles—qui courent des bordées le long des trottoirs,—et les réverbères invisibles font plus de victimes en une nuit que les gothas en une année.

En nos heures nocturnes de notre Paris de guerre, les réverbères se divisent en deux catégories principales:

1. Ceux qu'on n'allume pas;
2. Ceux qui restent éteints.

En de telles circonstances, il devient plus désagréable que jamais de tomber sur un bec de gaz.

Cependant il subsiste encore, de loin en loin, dans certains quartiers perdus—sans doute par suite d'un oubli inexplicable,—quelques réverbères qu'on a négligé d'éteindre depuis le commencement de la guerre. Mais ils ne répandent plus désormais qu'une vague lueur bleutée qui ne contribue guère à nous faire voir en rose et dont le faible rayonnement a cependant le don que certaines gens le mandent qu'on remplace, par précaution, les verres bleus de ces dangereuses lanternes par d'épaisses plaques de tôle qui ne laisseraient plus filtrer le moindre filet de lumière.

Et, pendant qu'on parle de tout cela dans la cave-abri, le temps passe—et les gothas aussi.

Un des résultats des derniers raids a été de nous réconcilier avec la lune. Depuis l'autre mois, nous la boudions et une rupture diplomatique entre nous et elle semblait imminente. Car, après lui avoir fait une réputation de sottise que, d'ailleurs, rien ne justifiait, nous la soupçonnions d'intelligence avec l'ennemi. Nous l'accusions d'avoir, par sa clarté sans tache dans un ciel sans brume, facilité la besogne criminelle des pirates de l'air lors de leurs précédentes visites.

Or, par son absence au cours des derniers raids, nous avons eu la preuve que l'astre des nuits n'avait aucune part de responsabilité dans l'affaire. Bien qu'elle se fût discrètement retirée du firmament, les brigands ont pu se diriger quand même dans la nuit sombre.

Et ceci démontre préemptoirement, une fois de plus, un fait incontestable autant qu'incontesté: c'est que les Boches sont passés maîtres en matière de vols comme en matière d'assassins.

JEAN DES TILLEULS.
(De La Baïonnette).

Honneur à elles !

Partir pour un monde inconnu, traverser des mers périlleuses, où, à cette époque terrible de notre temps, l'on risque à chaque instant, d'aller dormir son dernier sommeil, et cela dans le but, tout à fait désintéressé, d'aller soigner, reconforter et instruire de pauvres lépreux, évangéliser des peuplades païennes aux moeurs sauvages et barbares, voilà certes! un acte qui tend à l'héroïsme!

C'est ce qu'accomplissent, aujourd'hui même, à Québec, dix jeunes religieuses Franciscaines de Marie toutes également ardentes et enthousiastes. Parmi elles, deux des nôtres se rendent en Chine et au Ceylan. Ce sont les RR. SS. M.-Diodore, née Rose-Anne Côté, fille de M. Elz. Côté (du Brûlé), et M.-Mélèse, née Eugénie Ruest, de St-Anaclet.

Mercredi, dernier, elles avaient l'insigne honneur de venir dire un dernier adieu à leur parents et connaissances de cette ville. C'est le sourire aux lèvres et toutes rayonnantes d'espoir en leur futur apostolat qu'elles nous quittent, ces chères petites religieuses, transformées qu'elles sont en leur amour du Christ, ce Maître si puissant, à l'attrait si irrésistible. Honneur donc à elles et à leurs braves familles, et puissent le dévouement, l'abnégation qu'elles vont semer dans cette terre d'exil porter des fruits féconds et abondants.

JACQUELINE.

AVIS

Tout ce qui touche de quelque manière à la partie financière et administrative du *Progrès du Golfe*, tel que paiement d'abonnements, publication d'annonces, changements d'adresse, demandes d'informations au sujet du prix des annonces et des abonnements, doit être traité directement et exclusivement au bureau de l'imprimerie avec l'administrateur-gérant du journal M. S. Vachon ou ses représentants, et non avec M. Eudore Couture, N. P., dont la seule occupation, au *Progrès du Golfe*, est celle de directeur-rédacteur, n'ayant à voir qu'à la rédaction et à la publication des articles, correspondances, nouvelles, et pas autre chose.

La Fête Nationale au Parc de l'Exposition

Québec, 10.—On prépare activement les grandes démonstrations qui auront lieu à Québec, au Parc de l'Exposition, le jour et pendant la semaine de la St-Jean-Baptiste, à l'occasion de la Fête Nationale des Canadiens-Français et de l'Exposition des produits de nos érablières.

L'un des principaux articles du programme consistera en un grand

concert en plein air par toutes les chorales de Québec. Plus de deux cents chanteurs et musiciens y prendront part.

Wilfrid Cabana, le célèbre chanteur athlète canadien-français, est également au programme, et il exécutera la série de ses extraordinaires tours de force.

Le Musée Historique des Archives Canadiennes, un Musée des Fermes Expérimentales, un Musée d'Hygiène Publique, un Musée du Régime Alimentaire Economique, et plusieurs

autres musées d'un intérêt plus qu'ordinaire, seront installés au Parc de l'Exposition.

On croit que le Musée de guerre officiel du Gouvernement Fédéral sera également installé à temps pour la St-Jean-Baptiste.

L'entrée proprement dite au Parc de l'Exposition, à l'occasion de ce grand festival, sera gratuite.

Il est probable que ces fêtes nationales occasionneront un ralliement sans précédent de canadiens-français dans la vieille capitale.



Résurrection de la Marine Marchande Canadienne

Le Québec en avant dans la réalisation de l'avenir Maritime du Dominion.

EN 1878, le Canada était la cinquième nation du monde en ce qui concerne la construction navale et la marine marchande. En 1914, il était passé au onzième rang. La guerre a fait naître la nécessité impérieuse d'un plus considérable tonnage. Les Alliés et les pays neutres ont commandé des navires au Canada. C'EST le moment de nous mettre de nouveau à remplir notre rôle de nation maritime en construisant des navires pour nous-mêmes et en formant des nationaux habiles à les manoeuvrer.

Sortons de notre léthargie. Créons le courant d'opinion publique qui appuiera la politique nationale en ce qui concerne la construction navale. Développons, au profit de la nation, notre immense littoral, nos ports magnifiques, nos vastes ressources de matière première, nos réserves d'ouvriers habiles et le tempérament de navigateurs de tant de nos concitoyens. Voilà les buts de

La Ligue Navale du Canada (Division de Québec)

Le Québec est plus intéressé au développement d'une marine marchande canadienne. L'Atlantique requiert un plus fort tonnage que le Pacifique. Les rives du Saint-Laurent offrent un nombre illimité de ports. Une considérable proportion des hommes qui sont nés et ont été élevés sur les rives du Golfe gagnent leur vie en mer. Notre pays paie annuellement des centaines de mille dollars pour transporter les produits de nos fermes et de nos forêts. Chacun peut voir comment le Québec peut profiter de la création d'une puissante marine marchande canadienne.

Par conséquent, un des principaux objets de la LIGUE NAVALE du Canada est d'induire le peuple à réclamer que notre pays reprenne son rang dans la construction et l'opération des navires de commerce. Nous avons les hommes qu'il faut. Nous avons les matériaux nécessaires. Et la GUERRE nous a fourni l'OCCASION que nous attendions.

Soyez l'un des Premiers, parmi les 25,000 Membres du Québec

Hommes, femmes et enfants, devraient s'enrôler dans la Ligue Navale en vue d'influencer l'opinion publique, de fournir des secours aux marins et à leurs dépendants, d'encourager la formation de brigades navales, afin d'intéresser nos jeunes gens aux choses de la navigation.

N'attendez pas la campagne de recrutement qui doit avoir lieu les 25, 26, 27 et 28 juin. Envoyez par la poste votre adhésion au secrétaire de la Division de Québec de la Ligue Navale du Canada, 57 rue Commune, Montréal. La contribution de \$2.00 par année est insignifiante, puisqu'elle ne représente simplement le prix de l'insigne des membres et de l'abonnement au magazine qui est l'organe officiel de la Ligue.

Pensez à l'avenir du Canada sur mer. Saisissez l'occasion de réaliser ces possibilités Québec doit prendre le devant vers la réalisation de la destinée nationale.

A tous les points de vue, au point de vue patriotique comme au point de vue commercial, nous avons un intérêt vital à la résurrection de la marine marchande du Canada.

Division de Québec de la Ligue Navale du Canada.

Présidents honoraires— Sir Vincent Meredith, Bart. Sir Georges Garneau. Sir Lomer Gouin.	Président— James Carruthers.	Vice-Présidents— E. W. Beatty, C.R. J. Mackinnon. Hon. D. O. Lespérance.
		Secrétaire-trésorier— D. F. Glass.

21-F

CONTRAT DE LA MALLE

Des soumissions cachetées, adressées au Ministère des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 12 juillet, 1918 pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, 6 fois par semaine, entre "CHLORYDORMES ET FOX RIVER" à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Chlorydormes, Fox River, St-Yvon, St-Hélier, l'Anse à Valteau, Pointe Jaune, l'Échourie, Petit Cap et Petite Rivière au Renard, et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des Postes,
Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, le 7 juin, 1918.

SOUSSIONS POUR CHARBON

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, jeudi, le 27 juin 1918, des soumissions pour fournir le charbon nécessaire aux divers édifices publics appartenant au gouvernement fédéral, dans tout le Dominion, lesquelles devront être cachetées, adressées au soumissionnaire, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumissions pour la fourniture du charbon aux édifices publics du gouvernement fédéral dans le Dominion."

On peut se procurer des imprimés contenant le devis et la formule de soumission en s'adressant au ministère des Travaux publics et aux gardiens des édifices publics du gouvernement fédéral.

Les soumissions devront être libellées, sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin, et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque égal à 10 p.c. du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 6 juin 1918.

A NOS ABONNES

Nous prions ceux dont l'abonnement est devenu dû depuis avril dernier de bien vouloir nous faire parvenir la petite somme qu'ils nous doivent, sans autre avis.

Pour savoir la date d'échéance de votre abonnement, examinez la petite lièvre de papier jaune qui porte votre adresse en tête de notre première page.

LE PROGRES DU GOLFE.

Obligations Municipales Quatre Ans 6%

VILLE SAINT-MICHEL

OBLIGATIONS à 6%

Echéant dans quatre ans - le 1er mai 1922

En coupures de \$1,000 seulement.

Intérêt payable semi-annuellement les 1ers mai et novembre

Titres au porteur ou nominatifs (enregistrés)

Ces obligations portent le certificat du Ministre des Affaires Municipales, une des nouvelles formalités légales qui ont été imposées par la Législature au cours de la dernière Session, et qui rendent une obligation inattaquable pour quelque raison que ce soit.

MM. Perron, Taschereau, Rinfret, Vallée & Genest, avocats, ont d'ailleurs constaté la validité de l'émission et copie de leur opinion sera soumise sur demande.

LA VILLE SAINT-MICHEL, est une des jolies banlieues qui devront être annexées à la Cité de Montréal dans un avenir rapproché. Elle touche à la Métropole à l'ouest et au sud, et est traversée dans toute sa longueur par le Boulevard Pie IX, cette grande artère qui s'étend du nord au sud de Montréal, de la Rivière des Prairies au Fleuve Saint-Laurent, et qui deviendra bientôt le plus beau boulevard de la Province.

Demandez notre circulaire.

RENE-T. LECLERC

Courtier en Valeurs de Placement

160 rue Saint-Jacques, Montréal.

Téléphone: Main 1260 et 1.61 (Maison fondée en 1901)

A LOUER

Magnifique bureau à louer, au premier étage au coin des avenues de la cathédrale et de l'Évêché, ancienne résidence Dr Gauvreau. Site par excellence pour professionnel ou homme d'affaire. Aussi, deux chambres à louer. S'adresser au propriétaire sur les lieux. J. Philémon Heppell.

A VENDRE

Différentes machineries pour moulins à scie et deux engins avec bouilloires. Aussi bois brut et moulures. S'adresser à La Cie Industrielle de Rimouski. 52 j-n-o

COLLECTIONS

Salaires, Loyer, Jugements, Billets et Réclamations de toute nature collectés au pourcentage partout. Nous pouvons avoir votre argent. Agence Mercantile VANIER, Dept. 15 St-Jacques, Montréal.

B. P. 113 - Tél. Nat. 142

"HOTEL ST-LOUIS"
Mme E. Martin, prop.
Rue St-Edmond
Repas à toute heure. Garage pour automobile.

Voisin de L. P. Martin, Opticien RIMOUSKI, Qué.

La Cause des Maladies de Coeur

Une mauvaise digestion produit des gaz dans l'estomac qui irritent et forment une pression sur le coeur entravant sa régularité et causant de la faiblesse et des douleurs. 15 à 30 gouttes de Sirop Curatif de la Mère Ségel, après les repas, régularisent la digestion et permettent au coeur une action régulière et complète. 9

PRETEZ VOTRE ARGENT AUX MUNICIPALITES

6% 5 ANS

Nous vous offrons et recommandons les

Obligations suivantes

CITE DE SHERBROOKE — 9 ans, Echéance 1927. Coupures de \$1,000. Vendues à 93.18 pour rapporter 6%.

CITE DE VERDUN — 6%, 5 ans Echéance 1922. Coupures de \$100, et \$500.

CITE DES TROIS-RIVIERES — 6%, 4 1/2 ans, Echéance 1922. Coupures de \$100, \$500 et \$1000.

VILLE DE MONTREAL EST — 6%, 5 ans, Echéance 1923 (Garantie) Coupures de \$100 et \$500.

COMMISSION SCOLAIRE DE ST-SACREMENT (Ville de Lachine) — 6%, 14 ans, Echéance 1932. Coupures de \$500.

PRIX: Le PAIR et intérêts accrus.

Téléphonez-nous vos commandes à nos frais.

N.-B. — Demandez notre bulletin No. 3

Versailles, Vidricaire, Boulais Limitée Banquiers

Bureau à Montréal
Edifice Versailles
90 Rue St-Jacques
Telephone - Main 8745-8746

Bureau à Québec
Angle des Rues
St-Jean et St-Eustache
Telephone - 4453

A LOUER

Un logement de 5 appartements, situé dans le haut de la maison de M. Alfred Duchesne, rue St-Pierre, à Rimouski. S'adresser à S. VACHON.

A VENDRE

Une jument de travail. Aussi voitures fines et voitures pour travaux. S'adresser à CHRYSOLOGUE RIOUX, Rimouski. l. f. p.

ON DEMANDE

Jeune servante demandée pour petite famille deux enfants, pas de lavage, pour commencer immédiatement. Mentionnez salaire demandé. Adressez Boite Postale 81, Mont-Joli, Qué.

ON DEMANDE

Pour le 15 juin, 30 filles sérieuses pour coudre sur machines nouvellement installées. Position permanente et bons gages.

La Manufacture Eastern, Mont-Joli, Co. Rimouski.

1 numéro de Garage perdu entre chez Helleur et le Quai de Rimouski. N'étant utile à personne autre que le propriétaire, vous obligeriez en le remettant à Raoul PERRAULT, Imprimerie Générale de Rimouski.

Automobile à Vendre

A vendre à bon marché à prompt acheteur, Automobile "Chevrolet" Touring, "Four-ninety" en parfait bon ordre. A été complètement nettoyée cet hiver, par mécanicien expérimenté, ouvrage garanti. S'adresser immédiatement à Boîte postale 235. Téléphone numéro 230 où au "Progrès du Golfe".

Magasin à Louer

Excellent poste de commerce, au centre de la ville, sur la rue St-Germain est, au bas de l'Avenue LePage. Anciennement occupé par le magasin de quincaillerie M. Ringuet. S'adresser au propriétaire LOUIS LENGHAN.

Le 2^e étage est occupé par l'hôtellerie LENGHAN, où l'on sert, comme par le passé, des repas à toute heure. Avis au public voyageur.

La gomme WRIGLEY

Six raisons

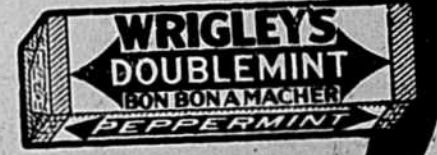
Pour lesquelles c'est une bonne amie:

- 1—Elle renforce les nerfs
- 2—Elle étanche la soif
- 3—Elle stimule l'appétit
- 4—Elle aide la digestion
- 5—Elle tient les dents propres
- 6—Elle est économique

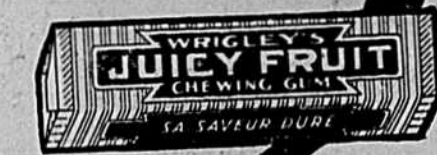
Faites en sorte que les soldats et les marins n'en manquent jamais!



Hermetiquement cachetée — Se conserve fraîche



FAITE AU CANADA



Mâchez-en après chaque repas

Sa Saveur Dure!

Banque Nationale

FONDEE EN 1860

CAPITAL AUTORISE - - - \$5,000,000.00
 CAPITAL PAYE - - - \$2,000,000.00
 RESERVES - - - \$2,100,000.00

NOUS ACCEPTONS DES DEPOTS DE \$1.00 ET PLUS

Nous payons l'intérêt semi-annuellement, sur les comptes au Département d'Épargnes, au taux de trois pour cent l'an, sur la balance minimum du mois.

Nous avons des correspondants par le monde entier et nos :

Mandats de VOYAGE

sont payables au pair par tous.

220 Succursales et Agences au Canada.

Notre Bureau de Paris, France

14, RUE AUBER offre des avantages exceptionnels au commerce et au public voyageur.

Les versements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux et les placements sont effectués en

EUROPE, aux ETATS-UNIS et au CANADA

AU PLUS BAS PRIX

R. O. GILBERT

Gérant de la Succursale de Rimouski.

SOUS-AGENCES :

BIC, ST-FABIEN et STE-LUCE STATION.

CHEZ A. C. LANDRY MONT-JOLI

Vous pouvez acheter des harnais de promenade, solide nickel, boucle double, complets avec collier, pour \$28.00, valant aujourd'hui \$34.75 dans le gros. Des harnais de travail complets pour \$19.75, valant \$24.75.

Aussi pour \$3,000. de chaussures à 25% en bas de la valeur actuelle. Et beaucoup d'autres marchandises dans tous les départements à 25% de la valeur actuelle.

Ce qui me permet de vendre à si BAS prix, c'est que ces marchandises ont été achetées avant les hausses causées par la guerre.

J'attends prochainement un char de FARINE DE GUERRE, de son et de blé. Je vais vendre cette bonne farine et le son aux meilleurs prix possibles.

A VENDRE : Une presse à foin valant \$450. pour \$200. 6 voitures roulantes de 2de mains pour le tiers de leur valeur

De seconde mains, en parfait ordre

- | | |
|---------------------------|---------------------------------|
| 2 Bouilloires de 50 H. P. | 1 Deligneur Double |
| 1 Engin " 85 " | 1 Machine à Bardeau, "Dom-bard" |
| 1 " " 50 " | 1 "Botteur" Double |
| 1 "Carriage" | |

Shafts, poulies, straps, et tous les accessoires d'un moulin d'une capacité de 25 milles pieds de madiers et de planche par jour.

A. C. LANDRY - MARCHAND - MONT-JOLI



La belle saison est enfin arrivée. Ne retardez donc pas l'achat de votre auto si vous voulez en profiter. J'ai un stock complet de McLaughlin dans les différents modèles qui ne manquera pas de vous intéresser. Une visite est sollicitée.

J. Ad. LANDRY COMMERCANT D'AUTOS CAMIONS, ACCESSOIRES, Etc. Mont-Joli

AU BON MARCHÉ

Spécialité

ÉPICERIES de premier choix, Bonbons de toutes les qualités, Pommes et oranges, Légumes de toutes sortes, Raisin, Mélanges, Biscuits, Etc.

J. A. GARNEAU, MARCHAND GENERAL - Rue St-Germain, Rimouski.

Boulangerie à Vendre

Boulangerie à vendre avec mécanisme et outillage nécessaire à cette fin, et permettant de fabriquer deux cents pains par jour; y compris magasin le tout d'une dimension de 24pds par 28. Maison privée à deux étages avec cuisine aussi de deux étages et de 18 pds par 20. Hangar très considérable. Glacière et abattoir permettant de faire le commerce de la viande. Écurie et remise. Grandeur de terrain considérable et avantageux. Le tout, situé au centre du village de Lac-au-Saumon. Pour informations s'adresser à M. E. CASTONGUAY, Causapsal. 7-8-9-10

A LOUER

Le terrain de M. J. C. Têtu, actuellement occupé par la Briquetterie. S'adresser à M. S. Vachon, Rimouski.

GARAGE RIMOUSKI

M. G. A. Morin, expert mécanicien, agent de la Willy's Overland & Winton Six, ainsi que des marques de camions Kelly Springfield & Dendy, désire annoncer que son nouveau garage est ouvert depuis quelque temps sur la rue St-Germain, et qu'il s'occupera comme par le passé à la réparation des autos. Moyennant \$5.00 pour l'hiver je m'engage à charger les accumulateurs pour les tenir en bon ordre pour le printemps prochain. Un essai pour vous convaincre. G. A. MORIN, propriétaire. Rue St-Germain - Rimouski.

Ce journal est la propriété de la Cie du "Progrès du Golfe", publié à Rimouski et imprimé par l'Imprimerie Générale S. Vachon.

BARDEAUX D'AMIANTE ET BEAVERBOARD
 Ayant un stock considérable de bardeaux d'amiante et de beaverboard, je désire annoncer à ceux qui désirent s'en procurer, que je leur vendrai à meilleur marché que les magasins de gros de Québec.
 14-27 - FERD. SANTERRE.

Agence de Voyages

JOHN McWILLIAMS

Pointe-au-Père

Passages par navire à vapeur pour l'Europe

Billets émis pour toutes les Lignes Transatlantiques. Ports d'embarquement: Montréal, Québec, Halifax, St. John, New-York, Pointe-au-Père.

Votre patronage respectueusement sollicité.

John McWilliams
 Gérant de Voyages
 POINTE-AU-PÈRE, P. Q.
 TELEPHONE NATIONAL

RÉSUMÉ DES RÉGLEMENTS CONCERNANT LES TERRES DU NORD-OUEST

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions.

DEVOIR.—Un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à 9 milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres à certaines conditions. Une maison habitable est requise quand la résidence est établie dans le voisinage.

Dans certains districts, un colon dont les affaires vont bien aura la préemption

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

SIR EDMUND WALKER
 C.V.O., LL.D., D.C.L., Président
 H. V. F. JONES,
 Asst. Gérant Général

SIR JOHN AIRD, Gérant Général
 E. L. S. PATTERSON
 Surintendant des Succursales des Cantons de l'Est

Capital Versé, \$15,000,000 Fonds de Réserve, \$13,500,000

UN BON PLACEMENT

L'argent que vous épargnez gagne de l'intérêt lorsqu'il est déposé dans notre département d'épargne, et le principal et l'intérêt sont en sûreté et peuvent être retirés lorsqu'on le désire. Pourquoi garder à la maison plus d'argent qu'il n'en faut pour les besoins immédiats?

SUCCESSALE DE RIMOUSKI W. CLOUTIER, GERANT.

Un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix \$300 l'acre. DEVOIR.—Six mois de résidence chaque année au cours de trois ans après avoir obtenu la patente pour homestead aussi la culture en plus de 50 acres de terre. La patente de préemption peut être obtenue aussitôt que celle du homestead, à certaines conditions.

Un colon qui aura forfait ses droits de colon ou ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix \$300 l'acre.

IL FAUT UNE RAISON

POUR ACHETER AU NOUVEAU MAGASIN de PRÉFÉRENCE à d'autres.

Que ce soit question de prix, marchandise ou service, enfin il y a une RAISON.

Nous vous en fournissons plusieurs avec les lignes énumérées plus bas, pour que vous nous patroniez. D'abord la marchandise qui est excellente, les prix qui sont certainement insurpassables, puis notre garantie de vous DONNER SATISFACTION ou remettre l'argent.

ATTENTION! LISEZ!

Tissus nouveauté américaine, carreaux et fleurs, pour robe d'été

Serges pour manteaux et costumes, toutes les couleurs.

Manteaux faits, Jupes faites, couleurs et numéros assortis.

Jupons de satin et Jupons de soie, à très bas prix.

Blouses nouvelles: lawn, crêpe de Chine et soie, toutes 25% en bas du prix régulier.

Casquettes et chapeaux pour hommes et garçons — le plus bel assortiment de la ville.

Rayon de la Chaussure

Bottines en veau, cuir vernis ou dongolatige 8 pes; Points 2 1/2 à 6.

Bottines en veau, dongola et cuir vernis pour fillettes et enfants. Bottines en veau dongola et cuir vernis, semelles de cuir et semelles de neolin pour hommes et garçons.

Au NOUVEAU MAGASIN Oct. Michaud, prop. Av. de la Cathédrale



Reculez

les Aiguilles de l'Horloge

Vous le pouvez. Vous ne devez pas vieillir si vite. Vous pouvez, vous devez éloigner la fatale décadence.

La vieillesse est une condition de l'existence et non pas une période de la vie. Vous n'êtes pas plus vieux que vos artères—que le sang qui coule dans vos veines. Avec un sang riche, pur, abondant, vous reculerez jusqu'aux dernières limites cette déchéance organique, cette usure lente, avec toutes ses maladies, ses infirmités, et vous conserverez tous les attraits de l'âge dans son radieux épanouissement.

La vieillesse nous attaque lorsque la vitalité décline, et la vitalité décline lorsque le sang est insuffisant, vicié, impur. Car le sang, c'est la vie. Chaque parcelle de nourriture qui devra être utilisée par un organe quelconque doit être transmise par le sang.

Tous les déchets produits par la vie des tissus et dont ceux-ci doivent se débarrasser doivent être transportés par le sang.

L'oxygène qui brûle dans nos tissus et qui nous fournit la chaleur et l'énergie est transporté par le sang et le produit de cette combustion, l'acide carbonique, dont le système doit se débarrasser, est de même éliminé par le sang.

Ce merveilleux liquide qu'est le sang contient aussi certains éléments qui constituent des poisons pour les microbes nuisibles lesquels, s'ils ne sont pas détruits, causent la maladie et la mort.

C'est pourquoi, si vous voulez protéger vos organes contre la maladie, la déchéance, la vieillesse, vous devez d'abord maintenir la richesse et la pureté de votre sang et son abondance, et, pour obtenir ce résultat, rien n'égale l'usage régulier du célèbre

Vin St-Michel

dont l'influence bienfaisante s'étend à toute l'économie; il la retrempe, il la régénère et, grâce au fer, au tarin et aux sels essentiels de la vie qu'il contient, il purifie, enrichit le sang et vous assure force, santé, jeunesse.

Le VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOUW, WILSON & CIE, Limitée, (Sole Agents), 468, St-Paul Ouest, Montréal
 EASTERN DRUG CO., Boston, Mass., (Agents pour les Etats-Unis.)



CARTES D'AFFAIRES

Avocats

LOUIS TACHE
 AVOCAT, rue St-Jean, Rimouski.

ASSELIN & ASSELIN

AVOCATS.—Rue de la Station, Rimouski, P. Q.—L. N. Asselin, C. R.—R. E. Asselin, L.L.L.

GAGNON, SASSEVILLE & GAGNON

AVOCATS.—Avenue de la Cathédrale, Rimouski.—Téléphone 102.—Isidore Gagnon, L.L.B., Elzéar Sasseville, L.L.L., P. Emile Gagnon, L.L.L.

GARON & JESSOP

—AVOCATS—Bureaux voisins de chez M. Adélard Rioux, marchand-cordonnier RUE DE LA STATION A. P. Garon, C. R. J. J. Jessop, L.L.B.

Notaires

L. de G. BÉLZILE, L.L.B., NOTAIRE, Edifice de la Banque Nationale, Avenue de la Cathédrale, Rimouski.

J.-EUD. COUTURE, L.L.L. NOTAIRE PUBLIC.—Commissaire de la Cour Supérieure.—Coin des rues de l'Évêché et St-Edmond, Rimouski.—Tél. 168.

Médecins

Dr L. J. MOREAULT
 ex-interne de la Maternité et de l'Hôtel-Dieu de Québec.—MEDECIN-CHIRURGIEN.—Bureau: Avenue de la Cathédrale.

Dr Z. VESINA

Ex-décle des Hôpitaux de Paris.—Spécialité: Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge. BUREAU: Fraserville, coin des rues St-Laurent et Station.—Téléphones: Kamouraska 325.—Bellechasse 319. Heures de Bureau: 10h30 à 11h30 A.M. et 2h30 à 5h30 P.M. Le soir: de 7 à 8h30.

Arpenteur

GEORGES OUMET

Ingénieur-civil et Arpenteur-Géomètre, Rivière-du-Loup.—Téléphone Kamouraska.—Rue de l'Église.—Arpentages et bornages suivant la loi, cadastres, plans de paroisses, subdivisions, expertises, Aqueducs, Canalisation d'égoûts.—Développement de poudres d'eau. Diplômé de l'École Polytechnique de Montréal.

Huissiers-Assureurs

L. HECTOR GARON
 Huissier, Cour Supérieure, Rimouski.—DETECTIVE PRIVE.—Collections de tout compte.—Assurances: Feu, Vie, Plate Glass, Accidents.

ROSARIO REHEL
 Huissier, Cour Supérieure, Rimouski.—Grand Connétable du District.—S'occupe de collection de comptes.—Assurances contre le feu.—RUE ST-JEAN-BAPTISTE.—Tél. National 95.—Boîte postale 83.

F. J. COUTURE
 COMPTABLE ET AGENT DE COMPAGNIES D'ASSURANCES CONTRE LE FEU, Etc. Taux les plus bas.—Pour autres renseignements s'adresser à F.-J. Couture, Rue de l'Évêché, Rimouski.

DR. L. T. LAVOIE

Chirurgien Dentiste
 A MONT-JOLI: A RIMOUSKI: Mardi et Mercredi, Vendredi, Samedi, Samedi.
 LA MATANÉ: Le dernier samedi de chaque mois, jusqu'au lundi soir.
 Heures de bureau: 9 h. a. m. à 6h. p. m.

Dr C. C. WARREN

Chirurgien - Dentiste
 Tél. 5916
 203 Rue St-Jean
 EDIFICE LINDSAY, - QUÉBEC

PIERRE LEVESQUE

— ARCHITECTE —
 SUCCESSEUR DE OUELLET & LEVESQUE
 Bureaux: 115 St-Jean, Québec.

CLAVEAU & VEZINA

Ingénieurs Civils
 Travaux municipaux de tout genre: aqueduc, égouts, chemins en macadam, béton, etc. Installations électriques par eau, gaz ou à vapeur. Plans, devis et estimés pour entreprises publiques ou privées. Expertise.
 TROIS-PISTOLES, P. Q. 17-42

OSCAR BEAULÉ

ARCHITECTE A.A.P.Q.
 21 rue d'Aiguillon - Québec
 Ancien bureau René P. LeMay

AVIS

Le Docteur Z. Vézina, de Fraserville, spécialiste pour les yeux, nez, gorge et oreilles, viendra à Rimouski tous les premiers et troisièmes mardis de chaque mois, et se tiendra à la disposition de ceux qui voudront le consulter, du mardi matin au mardi soir, chez Madame Heatley, près de la gare.

ALPH. GAMACHE
 PLOMBIER, FERBLANTIER ET ELECTRICIEN

Spécialité: Appareil de chauffage à eau chaude, air chaud ou vapeur.
 Avenue de la Cathédrale RIMOUSKI

M. H.-E. NOEL

Admis au Barreau de la Saskatchewan.

Le "Patriote de l'Ouest" publie la nouvelle suivante dans son numéro du 5 juin :

"Nous apprenons avec plaisir que M. H.-E. Noël, membre du Comité Exécutif de l'A. C. F. C. et président du cercle de Prince-Albert, a passé avec succès ses examens à l'Université de Saskatchewan, où il vient de subir avec succès ses examens pour être admis à l'exercice de la profession d'avocat dans cette province. M. Noël peut donc maintenant pratiquer le droit dans les deux provinces de Québec et de Saskatchewan. Nous nous joignons au confrère de Prince-Albert pour féliciter notre ancien concitoyen de son récent succès."

M. l'avocat Noël pratiqua le droit, de 1909 à 1916, au barreau de Rimouski. Il alla ensuite se fixer dans la Saskatchewan, où il vient de subir avec succès ses examens pour être admis à l'exercice de la profession d'avocat dans cette province. M. Noël peut donc maintenant pratiquer le droit dans les deux provinces de Québec et de Saskatchewan. Nous nous joignons au confrère de Prince-Albert pour féliciter notre ancien concitoyen de son récent succès.

En "perm"

Les élèves du Séminaire sont partis mercredi pour leurs foyers, en congé de vacances pour trois mois.

La rentrée, d'après l'Annuaire, est fixée au 17 septembre.

Il n'y a pas eu de distribution de prix cette année, les élèves en ayant d'avance gracieusement fait la remise aux autorités de leur Alma Mater.

Naissances

Le 8 juin, l'épouse de M. R.-E. Asselin, avocat, a un fils, baptisé le 10 sous les noms de Joseph-Jean-Rogers. Parrain et marraine, M. James-J. Jessop, avocat, et Madame Jessop.

Le dix juin, l'épouse de M. Ferdinand Satterre, entrepreneur, a un fils, baptisé le même jour sous les noms de Marc-André. Parrain et marraine, M. et Madame Charles Trépanier, de Rimouski.

Fiançailles

Ont eu lieu à Longueuil ces jours derniers les fiançailles de Mademoiselle Eva Langis, fille de M. J.-H. Langis, de Longueuil, autrefois de Ste-Luce, avec monsieur J.-Art. Duhamel, aviseur général de la compagnie Armstrong, Whitworth of Canada Ltd, de Montréal.

Notes Locales

L'honorable Juge Roy préside cette semaine le terme de juin de la Cour Supérieure.

M. l'avocat Panetton, de Sherbrooke, était en ville cette semaine pour plaider devant la Cour Supérieure.

M. W. Cloutier, gérant de la Banque Canadienne de Commerce, part ce soir pour la Beauce, où il passera quelques jours au chevet de sa mère, gravement malade.

M. Arthur Buies, E.E.M., de Montréal, est en promenade chez sa sœur Madame E.-A. Côté.

M. R. Réhel, grand-concubataire, est allé à Kingston en compagnie du shérif la semaine dernière, pour conduire "Venus" Côté au pénitencier.

M. Arthur et Jean Blanchet, de Montréal, étaient ici cette semaine pour assister aux funérailles de leur frère Charles-Auguste.

M. J.-M. D'Anjou, de St-Simon, est en ville aujourd'hui.

M. J.-A. Morin, gérant de la maison P.-T. Légaré à Rimouski, est parti mercredi pour Québec, où il a assisté à la convention de juridiction des Artisans C.-F., en qualité de représentant de la succ. de Rimouski.

La procession du Saint-Sacrement a eu lieu dans la partie ouest de la ville dimanche dernier. Les reposoirs avaient été érigés chez MM. A. Chamberland, protonotaire, Dr. M.-A. Drapeau, E.-A. Côté, avocat, et au Couvent des S.S. de la Charité.

ANNUAIRE

Nos remerciements à M. le préfet des études du Séminaire pour l'envoi de l'Annuaire 1917-1918.

REMERCIEMENTS

La famille de M. Barthélemi Blanchet désire remercier tous ceux qui ont bien voulu lui témoigner des sympathies, dans son deuil, tant en tributs floraux, bouquets spirituels, offrandes de messes, qu'en assistant aux funérailles.

MONTRE PERDUE

A Rimouski (Ville). Prière à celui qui la retrouvera de l'apporter au bureau de l'Imprimerie. Récompense promise.

COUR A BOIS

Bois franc et bois mou à la corde ou au voyage à vendre. Téléphonez ou adressez-vous à EDMOND TREMBLAY, Rue St-Germain, Rimouski, 10-11-12, 3fs. p.

Echos de la Pointe-au-Père

ECHO DE LA PTE-AU-PERE. Notre petite localité et son sanctuaire de Ste-Anne ont retrouvé déjà la joie pieuse et la vie active des belles manifestations religieuses. Chaque matin, autant que le permet la température de la saison, ce sont les groupes ordinaires qui se succèdent avec une piété toujours nouvelle aux pieds de sainte Anne pour implorer sa douce protection au milieu des amertumes de l'heure présente ou pour la remercier de faveurs obtenues déjà.

PELERINAGE DU SEMINAIRE. Le jeudi, 30 mai, le Grand Séminaire de Rimouski, sous la présidence son Directeur M. l'abbé Roy, accomplissait son pèlerinage à Ste-Anne. C'est toujours une source de joie et d'édification de voir inaugurer chaque année la série des pèlerinages organisés par ce groupe si fervent. Cette année avec toutes les perspectives douloureuses qui se présentent de toutes parts, il semblait revêtir un caractère doublement grave et solennel. Le Père Directeur du Pèlerinage ne pouvait s'empêcher de le souligner en signalant à ses pieux visiteurs les intentions qui se recommandent à toute âme sœnicieuse des vrais intérêts de l'humanité, sacrifice et pénitence, en union au Cœur de Jésus "broyé pour les péchés du monde", voilà surtout le devoir de l'heure présente. Comme ils le comprenaient bien, ces fervents séminaristes! on le sentait à leur attitude si recueillie dans leur double visite à l'église du pèlerinage dans cette heureuse matinée du jeudi, 30 mai.

MONSEIGNEUR CHIASSON. Le dimanche suivant, solennité du Très Saint-Sacrement, nous avions l'honneur de la visite de Mgr Patrice Chiasson, Vicaire apostolique de la Côte Nord. Si les rubriques permettaient difficilement une Messe pontificale en la circonstance, malgré toutes permissions accordées par Mgr l'Évêque de Rimouski, nous avons pu au moins jouir de l'avantage d'une Messe très solennelle en présence de l'Évêque au trône. Grâce à la complaisance habituelle de M. l'abbé Forest et de M. l'abbé Rioux de l'Évêché, et avec l'aimable concours de deux Séminaristes de Rimouski, nous avons vu se dérouler toute la grâce des cérémonies d'une Grand-Messe solennelle.

Le célébrant de la solennité était M. l'abbé Larsimont, le sympathique missionnaire Belge si bien connu au Canada, dont la visite attendue depuis longtemps coïncidait avec celle de Mgr Chiasson. Malheureusement la procession du Saint-Sacrement, que nous espérons aussi solennelle au dehors que l'office au Sanctuaire, ne put avoir lieu en dehors de l'église. Le mauvais temps de la veille l'avait rendue impossible. Ce fut le seul nuage de ce beau jour. M. l'abbé LARSIMONT. Les Vêpres furent encore présidées par Mgr Chiasson et chantées solennellement devant une assistance extraordinaire qui ne se voit ici que dans les grands pèlerinages de Ste-Anne. C'est que le "Missionnaire Belge" était annoncé pour la fin des Vêpres et attendu avec impatience. Il ne trompa pas l'attente générale. Le pauvre Belge, son malheureux pays, il nous la montra par quelques anecdotes vécues, écrasée sous les pieds des Allemands; ses malheureux habitants emprisonnés dans une cage de fer, entièrement livrés à la discrétion d'un féroce vainqueur. Bien des larmes coulaient dans l'auditoire pendant ce récit si authentique des horreurs de la guerre en Belgique, récit d'un témoin oculaire. Tout le monde sait, en effet, que M. Larsimont a été lui-même victime de la guerre en Belgique, ayant été pris dès le 22 août 1914 comme otage, à Charleroi, où il était vicaire.

LA FÊTE DU SACRÉ-CŒUR ET LA PREMIÈRE COMMUNION. Vendredi 7 juin nous avons célébré avec toute l'église catholique la fête du Sacré-Cœur de Jésus selon le désir de Mgr l'Évêque, nous avons eu le triduum préparatoire et sermon tous les soirs, mardi, mercredi et jeudi. Chaque jour, matin et soir, nombreuse assistance. Ainsi la journée de vendredi a-t-elle été du matin au soir une journée toute de piété et d'adoration devant le Sacré-Cœur. Le soir, de 7 à 8 heures, "heure sainte", avec sermon, amende honorable et consécration au Sacré-Cœur de Jésus, conformément à ce qui a été prescrit par le dernier mandement de Monseigneur l'Évêque de Rimouski.

Belle et consolante journée qui laisse de doux souvenirs dans toutes les âmes pieuses de notre petite paroisse. Le dimanche suivant, 5 juin, autre cérémonie touchante qui est toujours une fête paroissiale, la première Communion solennelle. Les enfants de la Pointe-au-Père y avaient été préparés soigneusement par une retraite spéciale prêchée par le Rév. Père Blondel. Tout cela ajouté au triduum Eucharistique et à la "fête particulière" du Sacré-Cœur constituait bien une excellente préparation à la fête de dimanche dernier. Aussi bien cette première Communion Solennelle a-t-elle été un digne commencement des fêtes Eucharistiques à la Pte-au-Père. Nombreuses Communions à la Messe des Enfants—presqu'aussi nombreux

ses que pour la fête du Sacré-Cœur. —Ce n'était pas le moindre charme de cette belle fête. Pourtant elle avait plusieurs attraits particuliers qui lui donnent son cachet propre : rénovation des vœux du Baptême, consécration solennelle à la Très Sainte Vierge, etc. Les chants religieux de ces jours et particulièrement de la première communion n'ont pas peu contribué à relever l'éclat de nos fêtes. Ils ont été si bien exécutés et si bien adaptés à la circonstance les cantiques latins et français que nous ont fait entendre les enfants du couvent! On viendrait aux offices rien que pour en jouir. UN PAROISSIEN.

Condolances du Conseil du Comté de Rimouski

A une session générale du conseil du comté, tenue le douzième jour du mois de juin 1918, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité.

Proposé par M. Joseph Roy, maire de Mont-Joli, secondé par M. Daniel Ruest, maire de Pointe au Père, que ce Conseil de comté a appris avec le plus profond chagrin, le décès d'un de ses membres Monsieur Alphonse Nicole, maire de la paroisse de St-Simon.

Ce Conseil de Comté prie Madame, Nicole, ainsi que tous les membres de sa famille, de bien vouloir accepter ses plus sincères et ses plus vives sympathies dans le deuil cruel qui vient de les frapper.

Que copie des présentes soit adressée à Madame Nicole, ainsi qu'aux journaux le Soleil et le Progrès du Golfe pour publication. Rimouski, 12 juin 1918.

ALPH. PINEAU, Président. Alfred Lavoie, Sec-Trés C. C. R.

DECES

Mercredi, le 12 juin, ont eu lieu à la cathédrale, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, les funérailles de M. Chs-Auguste Blanchet, fils de M. Barthélemy Blanchet, décédé le neuf du courant à l'âge de 20 ans.

Le défunt était le frère de feu Albert Blanchet, tué à la guerre il y a un an.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

Lettre d'une élève du couvent de Bellevue, à son amie

Ma chère Marie-Louise, A l'avenir, tu n'auras aucun prétexte pour te dispenser de venir me voir. Bellevue n'est plus un couvent lointain, perdu dans des champs inaccessibles; Bellevue est maintenant à ta porte et nul besoin pour t'y rendre de posséder cheval ou automobile. A la descente du tramway, tu trouveras désormais une diligence prête à te recevoir. Ne va pas te figurer une diligence comme celle du village où nous passons l'été; une espèce de vieille charrette dépeinte, avec des clous qui sortent par-ci par là, et traînée par une pauvre rosse qui vous jette tout son poil. Merci! La voiture est élégante et confortable. Elle tire l'œil par sa jolie couleur verte, son enseigne bilingue: "Notre-Dame de Bellevue, Bellevue Couvent"; et ses deux chevaux gris de fort belle mine qui l'emportent lestement. On s'y trouve à l'aise comme dans un carrosse; pas de heurts trop durs, pas de bruit de ferraille. Tu arriveras ici saine et sauve, sans accroc à tes dentelles, sans poil sur tes habits. Essaie-la bientôt et viens me voir; tu apprécieras, j'en suis sûre, les charmes du voyage.

Notre Bellevue, d'ailleurs, est ravissant. Comme Madame de Sévigné dans le parc de Livry, tu y trouveras tout le triomphe du mois de mai: le rose-gonol, le coucou et la fauvette ont ouvert les printemps dans nos bois et nos parterres. L'on n'y promène, non pas seule et triste, comme la spirituelle Marguitte, mais en bande joyeuse et sautillante. Ce qui ne veut pas dire que tes amies font table rase des pensées sérieuses. Dieu merci; elles savent être philosophes à leurs heures. En ce moment, deux de mes compagnes longent gravement l'avenue, un livre à la main; je les vois de la fenêtre. Tiens, c'est Alice D. et Thérèse C. Elles paraissent si absorbées dans leur lecture qu'elles n'ont pas vu le jeune Monsieur en khaki qui vient de passer à côté d'elles. J'imagine qu'elles lisent les "Propos rustiques" et "Chez nos Gens", car elles ont eu la bonne fortune de les gagner ce matin au concours de littérature. Je serai bientôt d'ailleurs au courant de ces délicieux petits contes, car Alice avec son enthousiasme accoutumé quand elle lit un livre canadien, va nous en servir le récit au réfectoire.

Nous subissons nos examens universitaires dans quelques jours. Puis, ce sera le départ, le départ sans retour, cette fois, puis les vacances, puis l'avenir avec tout ce qu'il comporte d'inconnu, de menaçant, de périlleux. A cette pensée, mon cœur se serre. Mais pourquoi manquer de confiance, l'avenir n'est-il pas à Dieu?

Ton amie, MARGUERITE L. Couvent de Notre-Dame de Bellevue, Chemin Ste-Foy, Québec 31 mai 1918.

SAINT-SIMON DANS LE DEUIL

Imposantes funérailles de M. Alphonse Nicole

FOULE NOMBREUSE

(Corr. spéciale) Vendredi, 6 juin, est décédé à l'âge de cinquante-quatre ans et huit mois, monsieur Alphonse Aldéric Nicole, commerçant de beurre et de fromage, et maire de la paroisse de St-Simon.

C'est un citoyen distingué et très estimé qui vient de disparaître. Il laisse pour déplorer sa perte une épouse, née Marie Gagnon; quatre fils: Romuald au noviciat des Pères Blancs d'Afrique; Joseph, Laurent, et Alphonse; cinq filles: Marie-Thérèse, Marguerite, Cécile, Berthe et Gabrielle.

Ses obsèques ont eu lieu à St-Simon au milieu d'un concours immense de parents et d'amis. L'église était remplie des personnes qui sont allées dire l'adieu suprême au citoyen respecté qu'était le regretté disparu. Monsieur Nicole emporte dans la tombe l'affection et les regrets de tous ceux qui l'ont connu et sa mémoire vivra longtemps parmi le peuple de cette paroisse qu'il a aimé si sincèrement. "Il a été un modèle, il laisse une réputation sans tache; c'est le plus bel héritage qu'un père puisse léguer à ses enfants et à ses concitoyens".

Sa mort fut celle d'un homme de bien. Il la vit venir sans effroi et s'y est préparé avec une piété et une résignation parfaite. Il s'est éteint doucement, muni des Sacraments de notre sainte Mère l'Eglise.

Monsieur Nicole possédait de grandes qualités: pieux, affable, caractère aimable et cœur généreux, homme d'ordre et de devoir; toujours d'humeur joviale, condescendant et encourageant pour tous; possédant une culture générale qui rendait sa compagnie des plus agréables. Citoyen intègre à l'esprit ouvert, il était l'âme des grandes entreprises. Sa parole était toute d'encouragement et ses actions étaient toutes de charité. Sa devise était: "La justice pour tous et en tout".

On pourrait dire que jamais il n'y manquait.

"Heureux mille fois, ceux qui au soir de la vie, se tournent vers le passé, peuvent se rendre ce témoignage! Avec toutes ces grandes vertus au cœur un homme n'est pas inutile et peut-il y avoir, au monde, plus noble ambition pour la jeunesse au début de sa carrière, que celle d'être utile, et plus douce consolation, pour celui qui la termine, que celle de l'avoir été?"

En perdant M. Nicole nous perdons un des hommes des plus intéressés au progrès de notre paroisse. Fidèle au devoir jusqu'au bout; tel fut l'ami que St-Simon et tout le monde industriel regretteront longtemps.

"Puisse-t-il jouir déjà de la récompense promise au bon et fidèle serviteur!"

Ses imposantes funérailles ont eu lieu mardi matin. Le drapeau flottait en berne sur les édifices principaux. Plusieurs membres du clergé ainsi que du commerce et de l'industrie assistaient. L'église était parée de ses plus belles tentures de deuil.

La levée du corps fut faite par le curé de St-Eloi: Monsieur le Chanoine C.-A. Carbonneau. Le service fut chanté par Monsieur A. Beaudet, Principal de l'Ecole Normale de St-Pascal, Assaillant comme diacre et sous-diacre: les abbés P. Lafrance et M. Nicole, fils du défunt. Des messes furent célébrées aux autels latéraux par les abbés J. Amiot, ancien curé, et J. B. A. Cayouette.

La chorale de la paroisse, avec le concours de quelques brillantes unités étrangères rendit avec un effet imposant des chants appropriés qui arrachèrent des larmes aux assistants.

Monsieur J. Moreau, de St-Germain, agissant comme organiste. Plusieurs solis furent chantés: Dies irae, par M. J. B. Michaud; (off.) Miserere, par M. G. E. Drouin, voyageur de commerce, Québec; A. l'Elevation: O Salutaris, par M. J. B. Michaud, St-Fabien; Dernier Evangile: Quand vous contemplerez-je, par M. J. Moreau, de St-Germain. On remarque en outre au choeur de chant: M. M. Samuel Belzile, St-Fabien; C. E. Michaud, Isle-Verte; E. Bellavance, Bic; E. Caron, Jos. Lesvesque et Ignace Gagné de St-Simon.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: Joseph, Laurent, Alphonse et ses frères MM. Louis et Pierre, de St-Thomas de Montmagny, et J. Albert de Rossport, Ont.

Les porteurs étaient MM. Joseph Laurent, Jean-Baptiste et Léon Gagnon, Théodore Bélanger et Désiré Jean, beaux-frères du défunt. Tenaient les coins du poêle: M. M. David Bélanger beau-frère, Irénée Caron, Xavier Gaudreau et Philippe Roy. Portait la Croix: Monsieur J. E. Thérberge de Montréal, son beau-frère.

Dans l'immense assistance, on remarquait les personnes suivantes: Au choeur, MM. les chan. C.-A. Carbonneau, Ph. Côté, curé Isle-Verte; H. Lavoie, curé à Bic; Rév. Père Marsan, des P. Blancs d'Afrique, Rév. E. Pelletier, St-Fabien; J. D. Michaud,

Val-Brillant, Geo. Gauvin, St-Louis-du-Ha! Ha!, Geo. Gagnon, prêtre retiré, Isle-Verte; L. D. D'Auteuil, St-Anaclet; R. Charest, Padoue; J. Ph. Pelletier, vicaire des Trois-Pistoles; J. O. Dubé, curé de St-Simon.

Suivaient la dépouille mortelle: Mme Jos. Lavergne, de St-Pierre; Mme David Bélanger, St-Simon; belles-sœurs: Mmes J. A. Nicole, J. E. Thérberge, Désiré Jean, Théodore Bélanger, Jos. Gagnon; cousins et cousines: MM. Adéard et Jos. Nicole, de Montmagny; H. Talbot, Rivière du Loup; Mme W. D'Auteuil, Rimouski; Melle Rose Thibault, St-Fabien. Neveux et nièces: MM. Ubald Talbot, de Montmagny; Albert Bélanger, St-Simon. Melle Elzire Talbot, St-Pierre; Blanche, Jeanne, Joséphine et Catherine Bélanger, St-Simon. Amis: MM. Fortunat Gaudreau, Montréal, Louis Tétu, Montmagny, Dr L. J. Moreault, Éd. Letendre, régisseur, S. Vachon, Prop. de l'Imprimerie Générale, Em. D'Anjou, M. P., R. O. Gilbert, Gérant de la Banque Nationale, le notaire et Madame Chs D'Anjou; de Rimouski; Le Dr Jos. Langlais, Jos. Rioux, marchand; M. et Mme Emile Côté, A. LeChasseur, Gérant de la Banque Nationale; Léon Beauchemin, Gérant de la Banque Molson, notaire H. Rousseau, René Rioux, Ph. Bérubé, Jos. Rioux, des Trois-Pistoles, Ant. et Ernest Dionne, Johnny Jean, Nap. Fournier, M. et Mme Ferd. Jean, Jérémie Jean, Melles O. Richard, et R. A. Cayouette, de St-Mathieu; J. A. Bérubé, Jos. Belzile, Noël Fortin, Téléphone Morais, M. et Mme Elzéar Belzile, M. Boucher, de St-Fabien; Jos. Morency, Jos. Lavoie, de St-Pascal; Jos. Moreau, St-Germain, J. W. Roy, St-Arsène; D. Carrier, St-Damase; Pascal Boucher, Rivière-du-Loup, Victor Sirois, Louis Jean, de Val-Brillant; M. et Mme Jean d'Auteuil, Melle J. d'Auteuil et Jos. d'Auteuil, de St-Jean de Dieu.

*** OFFRANDES

Couronne de fleurs, par The A. A. Ayer et Co. Limited, Montréal.

Offrandes de Messes: Rév. J. R. A. Cayouette, St-Mathieu; Séminaire de Rimouski; M. et Mme J. A. Nicole, Port-Arthur; M. et Mme Adéard Nicole, Montmagny; M. et Mme Alphonse Caron, Montmagny; M. Joseph Nicole, Montmagny; Mme Vve Jos. Lavergne, St-Pierre; M. et Mme Louis Tétu, Montmagny; M. et Mme A. Laforest, St-Pascal; La famille Amable Bélanger, Montmagny; M. Georges d'Auteuil, Rimouski; la famille Major Bourgeault, Bienville; la famille Ed. et Désiré Jean, St-Fabien; M. et Mme Emile Thérberge, Montréal; M. Fortunat Gaudreau, Montréal; M. et Mme Jean d'Anjou, St-Simon; M. John Lavoie, St-Simon; M. Théophile Thibault, St-Simon; M. Irénée Caron, St-Simon; M. et Mme Charles d'Anjou, Rimouski; M. Auguste Tessier, député de Rimouski; M. S. Z. Côté, Rimouski; M. A. LeChasseur, gérant de la Banque Nationale, Trois-Pistoles; M. et Mme Emile Côté, Trois-Pistoles; M. J. A. Fortin, Trois-Pistoles; M. et Mme Alexandre Talbot, Fraserville; M. et Mme J. W. Roy, St-Arsène; M. C. Eug. Michaud, Isle-Verte; M. Elzéar Belzile, St-Fabien; M. J. F. Belzile, St-Fabien; M. Léon Thériault, Isle-Verte; Alphonse Dionne, Fraserville; M. et Mme Jos. Emond, Québec; M. et Mme G. S. Marceau, Québec.

Bouquets Spirituels: Les Séminaristes de Rimouski, Le postulat des Pères Blancs, Québec; L'Ecole Normale Classique, Ménégère, St-Pascal; La famille Louis Nicole, Montmagny; La famille Pierre Nicole, Montmagny, la famille Anselme Talbot, St-Pierre; la famille Auguste Blais, St-Pierre; M. Prudent Nicole, St-Pierre; la famille J. S. Gagnon, Trois-Pistoles; M. et Mme J. Bte Gagnon, St-Simon; la famille Théodore-Bélanger, St-Simon; M. et Mme Jos. Picard, Bic; M. Richard et Cayouette, St-Mathieu; Melle Marguerite Dion, Montmagny, la famille Philippe Roy, St-Simon; Mme Vve Eugène Bernier et famille, St-Simon; Mme Théophile Thibault, St-Simon; Mme Vve Ferdinand Lamarre et famille, St-Simon; Melle Leblond, inst., St-Simon; la famille M. C. Jean, St-Simon; la famille Jean d'Anjou, St-Simon; la famille Arthur Lavoie, St-Simon; la famille M. P. Beaulieu, St-Simon; la famille Wilfrid Gauvin, St-Simon; la Maîtresse et les élèves de l'Ecole No. 1, cours Modèle; la Maîtresse et les élèves de l'Ecole No. 1 Cours élémentaire; Dame Vve D. Roussel et famille, Melles Germaine Lavoie et Valéda Pariseau, M. et Mme Joseph Lévesque, St-Simon; Capt. Alphonse et

Mme Picard Montmagny, M. et Mme Elzéar Belzile, la famille Emile-Belzile, Melles Rose Thibault, St-Fabien; M. et Mme J.-Bte Thériault, St-Modeste; M. et Mme Elzise Gagnon, St-Pascal; la famille Jean d'Auteuil, St-Jean de Dieu; la famille Jos. Morin, Montmagny; M. et Mme Arsène Michaud, Rimouski; M. et Mme Louis Jean, Val-Brillant; M. et Mme O. I. Rioux, Bic; Melle Anne Marie Michaud, N.-Dame du Sacré-Cœur.

Messages de sympathies: M. Emmanuel D'Anjou, député de Rimouski; M. J. F. Cayouette, Lévis; M. Jos. Emond, Québec; J. B. Rouleau, N.-Dame du Sacré-Cœur; The A. A. Ayer et Co. Limited, Montréal; M. J. O. Cayouette, Ste-Justine Co. Dorchester; M. Jos. Bélanger, Ste-Luce; M. Jos. Roy, Mont-Joli; M. Jos. Côté, Mont-Joli.

Cartes de sympathies: Révérend Pierre Lafrance, Rivière Trois-Pistoles; Rév. Louis D'Auteuil, St-Anaclet; M. et Mme Adéard Nicole, Montmagny; M. et Mme Alphonse Caron, Montmagny; Mme Louis A. Dion, Rimouski; Melle Bernadette Parent, Trois-Pistoles; Melle Yvonne Picard, Bic; Melle Jeanne Morency, Rivière-du-Loup; Melle Gilberte Parent, Bic; M. Laurent Simonneau, Québec; M. Aug.-M. Tessier, M. P. P. Rimouski; Melle Deschênes, St-Pascal; M. A. Gagnon, Montréal; M. et Mme Xavier Nicole, Montmagny, Mme Vve Jos. Laberge, Québec; M. et Mme Omer Lamontagne, Québec.

Lettres de condoléances: Révérends Sœurs de la Congrégation N.-Dame, St-Pascal; Dr J. A. Ross, Mont-Joli, M. A. Z. Reid, Gérant de la Banque Molson, Mont-Joli; Notaire Rousseau, Trois-Pistoles; Mme Prudent Nicole, St-Pierre; Melles Richard, Cayouette, St-Mathieu; M. et Mme A. Laforest, St-Pascal; Melle Agnès Talbot, Montmagny; M. et Mme Louis Jean, Val-Brillant; Melle Cécile L'abbé, Malbaie; Melle E. Parent, N.-Dame du Sacré-Cœur; M. et Mme G.-S. Marceau, Québec; M. Jules Gauvin, Québec.

Nous offrons nos sympathies les plus sincères à la famille Nicole. La paroisse entière s'associe à son grand deuil.

St-Octave

HONNEUR AU MERITE.—Nous sommes heureux d'apprendre que M. F. X. Hudon, étudiant au Collège de Chatham, N. B., vient d'obtenir son Diplôme Commercial anglais et français au Dominion College de Toronto, après avoir subi de brillants examens.

Il est le huitième des fils de M. Ed. Hudon, marchand, dont trois ont été gradés au Collège de Chatham, N.B.

Nos félicitations à ce jeune homme qui n'est âgé que de 16 ans.

Horaire officiel

L'heure d'arrivée des trains de l'Intercolonial en gare de Rimouski

(En vigueur depuis le 2 juin 1918)

MONTANT (vers l'ouest) Express maritime..... 7hrs a. m. Accommodation..... 9hrs a. m. Local..... 4.33 p. m. Ocean Limited..... 10.37 p. m.

DESCENDANT (vers l'est) Ocean Limited..... 5.25 a. m. Accommodation..... 1.25 p. m. Local..... 3.08 p. m. Express maritime..... 9.04 p. m. N.-B.—L'Express et l'Ocean: tous les jours.

Le Local et l'Accommodation: tous les jours, excepté le dimanche.

PACIFIQUE CANADIEN

A QUAND VOTRE VOYAGE DANS L'OUEST?

Utilisez le réseau de chemin de fer par excellence. Trains quotidiens directs entre l'Est et l'Ouest.

Service sans égal. Wagons-lits et wagons-touristes des plus modernes.

BUREAUX DES BILLETS: 30 rue St-Jean, Château Frontenac et Gare du Palais, Qué.

CHAS. A. LANGEVIN Représentants du Service des Voyageurs, Gare du Palais, Québec.

Prêtez votre Argent aux Municipalités

Pour 5, 10, 15 ans ou plus

@

6%

C'est le Placement le plus SUR

N.-B.—Consultez votre notaire et demandez-nous notre liste d'obligations.

Versailles Vidricaire, Boulais Limitée Banquiers

Bureau à Montréal Edifice Versailles 90 Rue St-Jacques Téléphone-Main 8745-8746

Bureau à Québec Angle des Rues St-Jean et St-Eustache Téléphone - 4455